



COMMUNE DE  
**St-Légier-La Chiésaz**

CONSEIL COMMUNAL

Le 11 novembre 2008

**Préavis no 20/2008 concernant  
le remplacement d'un véhicule  
lourd porte-outils UNIMOG U 1000**

**EXTRAIT**

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 10 novembre 2008 présidée par Monsieur Henri van Kuijk, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N° 20/2008, ouï le rapport de la commission chargée de son étude.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité des voix moins 5 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Autoriser la Municipalité à acquérir un véhicule lourd porte-outils, de marque UNIMOG type U 400 ;
- accorder le crédit nécessaire de CHF 312'000.- ;
- prélever ce montant sur la trésorerie courante ;
- amortir cette dépense en 10 ans au maximum.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 10 novembre 2008.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Henri van Kuijk



La secrétaire

Valérie Wuillemin